



Contre la corruption
Pour l'éthique en politique

RAPPORT FINANCIER 2019

Commentaires sur l'exercice clos au 31 décembre 2019

Dans le cadre des comptes annuels de notre association, comprenant notamment le bilan et le compte de résultat, je vous présente en complément le rapport financier pour cet exercice 2019.

Cette année encore, nos comptes annuels ont été vérifiés par 6 vérificateurs aux comptes, à savoir :

Mr CLAUDE BIGEL
Mme JAMILA VELTIN
Mme MORGANE RICHARD
Mme CHANTAL LADENBURGER
Mme PAULINE MATVEEFF

et par notre expert-comptable, le cabinet AXELIUM EXPERT- AS EXPERTISE ET CONSEIL, qui a été chargé de la tenue comptable des comptes de l'association et de l'établissement de nos comptes annuels.

Les produits de l'association s'élèvent à 298 234 €, en augmentation de + 81 979 €, soit + 37.91 %.

Nous enregistrons une forte croissance du nombre de nos adhérents qui s'établit à **3 506 adhérents**, contre 2 732 adhérents en 2018, soit une hausse de 28.33 %. Nous avons multiplié par plus de trois nos effectifs par rapport à 2015 (nous étions alors 1.100 adhérents).

Cela conduit à des cotisations versées pour un montant de 121 779 € contre 90 374 € en 2018.

Les dons enregistrent également une belle progression à 153 984 €. Ce qui porte la collecte liée aux dons 2019 à + 41 582 € par rapport à 2018.

Les produits exceptionnels sont quant à eux en augmentation également, en raison du versement par la CARPA de Rhône Alpes d'un don d'une association qui a fermé pour 17 000 € et des abandons plus nombreux des frais des bénévoles pour 4 284 €.

Les charges de l'association s'élèvent à 235 339 € en augmentation de 76 390 € soit + 48.06 %.

Les principaux postes de dépenses qui ont évolué notablement par rapport à l'année 2018 sont:

Postes de dépenses en augmentation	2019	2018	Variation
GESTION DES ADH. ET DONS	21 400	17 445	3 955
En corrélation avec l'augmentation du nb d'adhérents et de dons			
HONORAIRES AVOCATS	84 651	46 924	37 727
En corrélation avec le nombre d'affaires suivies en cours			
HONORAIRES COMPTA/SOCIAL	2 925	780	2 145
On a confié au cabinet la tenue comptable (et pas simplement la révision des comptes)			
VOYAGES ET DEPLACEMENTS	34 948	28 609	6 339
En augmentation de 22%			
FRAIS MISSIONS NON REMBOURSES	4 284		4 284
Montant comptabilisé en charges et compensé par un montant équivalent en don "abandon de frais"			
RECEPTIONS	8 534	3 718	4 816
Ccorrespond aux frais de la soirée éthique, frais AG mars 2019, frais université de Nantes			
SALAIRS APPOINT. COMM.	34 712	18 202	16 510
Augmentation suite à l'embauche de Mme ZAOUI (chargée expertise juridique)			
GRATIFICATION STAGE	2 843		2 843
Stage de 6 mois de Mr MICALEF			
CHARGES SOCIALES	9 306	2 593	6 713
En corrélation avec l'augmentation du poste salaire brut			

Nos dépenses d'amortissements liées à nos immobilisations s'élèvent cette année à 5 055 €. Elles concernent principalement notre site internet et la répartition sur trois ans du coût d'investissement de notre système de gestion de nos adhérents et de nos donateurs ainsi que l'amortissement sur trois ans d'un nouvel ordinateur acheté en juillet 2019 pour 550 €.

Sur ces bases, le compte de résultat de cette année 2019 s'établit à + 62 896 € en hausse de + 5 589 € par rapport à 2018.

En marge de ce résultat comptable, l'évaluation du bénévolat est valorisée à hauteur de

170 586 €, contre 223 472 € en 2018, soit une baisse significative de 52 886 €. Je précise que cette baisse est liée au non retour des fiches d'activités de certains référents locaux.

La valorisation du bénévolat intègre le temps passé, valorisé au smic horaire, par les dirigeants de l'association, membres du Bureau, et membres du conseil d'administration auquel on ajoute également le bénévolat de nos référents des groupes locaux.

Nos fonds associatifs (cumul des résultats des années précédentes) s'élèvent à 225 367 €, après prise en compte de l'excédent de cette année 2019 de 62 896 €. Un excédent pour lequel il est demandé à l'Assemblée Générale de décider de son affectation en report à nouveau.

Notre trésorerie s'élève au 31 décembre 2019 à 187 848 € en hausse de 28 465 € par rapport à 2018.

Conformément à la règlementation en vigueur, les dons dépassant 153 000 €, nous sommes dans l'obligation de nommer un commissaire aux comptes.

Fait à Paris, le 21 février 2020

Graziella STEFANA

TRESORIERE ANTICOR